

APPROCHE TRANSPHRASTIQUE DANS LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'un des problèmes majeurs de la didactique des langues étrangères est, sans conteste, de développer chez les apprenants une compétence textuelle qui leur permettra «d'agir linguistiquement avec succès dans le cadre d'un acte de communication»¹. Avant d'aborder les aspects purement pédagogiques d'une approche transphrastique, il convient de déterminer le domaine duquel relève cette capacité de comprendre et de produire des énoncés suivis. Les réflexions d'André Martinet en matière de syntaxe nous permettent d'identifier les composantes d'une étude discursive s'inscrivant dans une approche didactique. Le fondateur de la linguistique fonctionnelle affirme en 1979 que «la syntaxe, au sens large du terme, est l'examen de tout ce qui permet de restituer le sens global du message à partir de la succession de monèmes»². Et en 1989 il parle d'«une syntaxe interphrastique où l'on (identifie) les marques de relations de phrase à phrase (...) tout en indiquant qu'il s'agit plutôt de relations de type sémantique, les cadres formels restant du domaine de la phrase»³.

A la lumière de ces réflexions, nous pensons que dans le cadre d'une approche transphrastique qui vise à la didactique du fran-

1 RUCK, H., *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Paris, Hatier-Crédiff, Collection LAL, 1980, p. 52.

2 MARTINET, A., *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1979, p. 153.

3 VARDAR, B., (Propos recueillis par) in *Hommage à André Martinet à l'occasion de son 80e anniversaire célébré le 6 mai 1988 à la Sorbonne*, Istanbul, Librairie ABC, 1989, p. 110.

çais langue étrangère, on doit étudier le discours en tenant compte d'une part de son articulation sémantique- plutôt thématique-sémantique; puisque le sens textuel se tisse à travers un ou plusieurs thèmes-, d'autre part de son articulation syntaxique. Nous entendons par cette dernière l'examen des marques formelles qui nécessitent l'existence de deux phrase et des rapports qui -quoi qu'ils puissent être identifiés au sein d'une phrase unique- s'établissent entre les unités appartenant à des phrases différentes tels que les renvois en amont ou en aval du texte, les diaphores contextuels.

En vue d'identifier les phénomènes du niveau thématique-sémantique du discours, il nous paraît nécessaire de déterminer quelques concepts que nous empruntons à Gustave Guillaume. D'après lui, le locuteur se réfère, lors de son activité langagière, à deux univers de nature différente: l'univers du *pensable* et l'univers du *pensé*. Le premier renferme toute la pensée en puissance et le second n'est autre que la fragmentation de l'univers *pensable*. C'est grâce à cette opération de division et de subdivision que le *pensé* prend corps. L'organisation intérieure et la systématisation de l'univers *pensable* par de multiples mouvements constituent des activités dont le résultat est la *langue*. Il convient de signaler ici, que Gustave Guillaume conçoit la langue avant tout comme un ensemble de mouvements et une «saisie» de ces mouvements. Le *pensable* renferme les représentations qui demeurent dans cet univers en permanence et qui constituent également le système de la langue siégeant en nous sur un plan profond. Le *pensé* est l'univers auquel se réfère l'expression: «Ce qu'on exprime, c'est ce que l'on a pensé. Et le lieu d'expression c'est le discours. Dans le discours on trouve le *pensé* en expression»⁴. En d'autres termes, nous pouvons concevoir le *discours* comme le résultat des cinétismes qui s'achèvent d'une manière plus ou moins précoce ou tardive au cours des deux mouvements fondamentaux qui permettent l'actualisation du langage.

L'un de ces mouvements essentiels qui président à l'acte de langage est une *opération de discernement* ayant comme point de

⁴ VALIN, R., (Recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de), *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Les Presses de l'Université de Laval, Paris, Klincksieck, 1973, p. 160.

départ la généralité du pensable. Cette opération s'achève à la particularité de la notion à discerner: «il s'agit de distinguer au sein d'un ensemble contemplé une chose particulière contenue sur laquelle s'arrête l'esprit et qu'il isole de toute autre, afin de la considérer séparément»⁵. Il nous semble que l'on peut identifier cette opération de discernement à la mise au jour d'un ou des concepts dans l'esprit du locuteur qui les situera par la suite sur le plan discursif.

Le deuxième mouvement succédant à celui-ci tend à reverser dans la généralité du pensable ou dans l'universel le particulier relevé, afin de placer l'idée discernée dans les cadres permanents que la pensée a élaborés. A l'encontre de la première, cette opération, que Gustave Guillaume appelle *opération d'entendement*, commence au niveau du singulier, autrement dit là où est apparue l'idée discernée, et s'achève au niveau de l'universel, lieu où le sujet parlant munit les unités apparues au terme de discernement de leurs charges linguistiques.

Les mouvements fondamentaux de l'acte de langage ainsi définis, nous pensons que l'étude thématique-sémantique du discours exige l'identification des opérations mentales auxquelles a recours le locuteur au cours de son activité langagière qui commence au niveau d'un *ergon 1* (langue) et qui s'achève au niveau d'un *ergon 2* (discours) via une *energeia* (parole). Dans cette conception des choses, il est licite de traiter la langue et le discours au niveau d'un statisme et la parole au niveau d'un dynamisme.

La première opération sur le plan dynamique est une *opération analytique*. A ce stade il s'agit de distinguer, de choisir le *propos* qui est une matière brute constituée par «ce que l'on se propose de communiquer»⁶. Cette conceptualisation du *propos* renfermant la charpente du message à traduire est une saisie mentale du représenté. Comme nous l'avons noté ci-dessus, d'après Gustave Guillaume cette transformation des perceptions et des imaginations est une *opération de discernement* entendue comme le premier ciné-

5 GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, Les Presses de l'Université de Laval, Paris, A.G. Nizet, 1969, p. 87.

6 POTTIER, B., *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 1987, p. 103.

tisme de l'acte de langage qui part de l'universel en vue d'aboutir au singulier. Il découle de ce que l'on vient de souligner que la conceptualisation du *propos* est une mise en place des entités et des événements. Lors de cette opération qui s'actualise sur le plan dynamique se dessinent également les relations entre les entités et les événements aussi bien qu'entre les entités elles-mêmes.

La deuxième opération consiste en la sélection des signes linguistiques qui joueront chacun un rôle dans le *réseau actanciel* du discours à produire. Il s'agit là d'une *opération d'entendement*, au sens guillaumien du terme, grâce à laquelle les concepts qui se cristallisent lors du discernement trouvent leur place au niveau de l'universel dotés de leurs charges linguistiques. C'est au terme de ces deux opérations que se révèle la dimension paradigmatique du discours en voie de se produire.

L'*opération prédicative* est un processus au cours duquel apparaît le discours. L'émetteur choisit les unités de base et fait sa prédication en partant desdites unités. Bref, nous pouvons noter que l'*opération prédicative* permet aux unités de l'entendement de se transformer en unités discursives. La prédication est, d'autre part, le lieu des hiérarchies et des dépendances. C'est à ce niveau que l'émetteur décide d'accorder le rôle du thème primaire à l'un des termes apparus à la fin du discernement. Les relations de type sémantique déterminées mentalement lors de ce dernier trouvent leur expression pendant la prédication qui s'actualise par la cristallisation matérielle des *thèmes* que nous définissons comme la forme linguistique du *propos* de l'émetteur. Le thème textuel qui n'est presque jamais indiqué explicitement dans le texte se situe toujours là, il existe toujours dans le texte d'une manière plus ou moins implicite. Le récepteur perçoit celui-ci et les autres thèmes qui en dépendent par le biais des éléments s'incorporant à la matérialisation du *propos*. En d'autres termes, le *thème* se cristallise à travers les produits discursifs grâce aux *actants* dont les fonctions varient dans la dynamique de la communication. Prenant modèle sur la théorie actancielle de Lucien Tesnière consacrée à l'étude de la phrase, nous entendons par le terme d'*actant textuel* les entités et les événements qui contribuent de différentes manières à la cristallisation du thème textuel. Et nous désignerons par

la *fonction actancielle* les rapports sémantiques qui s'établissent entre les actants et les thèmes dont ils dépendent.

Enfin, l'opération révisionnelle consiste en la réalisation de différentes transformations qui, d'après la visée de l'émetteur modifieront l'articulation sémantique du discours.

Les quatre opérations que nous avons notées sont, pensons-nous, sous-jacentes à la filiation thématique de tout produit discursif quels que soient sa nature et le motif qui a donné lieu à sa genèse. Par ailleurs, il convient de souligner que l'ordre de ces opérations est inverse quand il s'agit de la perception d'un texte par le récepteur. L'activité de ce dernier commence par la lecture de l'énoncé produit qui était le point d'aboutissement de l'activité de l'émetteur. Il incombe ensuite au lecteur de saisir globalement ce qui est prédiqué. Et cela n'est possible qu'à travers l'étude de ce que l'émetteur avait fait tout au long de l'*opération de discernement* et celle d'*entendement*. Toutefois, il nous semble utile de signaler qu'il est extrêmement difficile de déterminer l'ordre chronologique de l'activité du récepteur relative à la saisie de ce qui est prédiqué, car il existe plusieurs va-et-vient dans les contours de la zone du discernement-entendement-prédication lors de la perception de l'énoncé.

Quant à l'autre volet de l'approche transphrastique, l'étude de l'articulation purement syntaxique doit porter sur ce qui relie les éléments à l'intérieur d'un texte. Cette fonction est exercée d'abord par les *jonctifs de phrases*. Ceux-ci «relèvent de deux groupes nettement différents: les *jonctifs antinomiques* qui soulignent une opposition et les *jonctifs dialectiques* qui se moulent sur les contours du raisonnement logique»⁷ (*Cependant, car, en effet*). Il existe d'autres jonctifs effectuant une fonction d'ordre rhétorique (*d'abord, ensuite, finalement, par exemple*) L'utilisation de ces unités rend possible la saisie des rapports qui se manifestent à travers les séquences, les phrases ou les paragraphes.

Le système de renvoi qui se traduit au niveau textuel par la pronominalisation, par les reprises, par les substituts diaphoriques

⁷ TESNIÈRE, L., *Éléments de syntaxe structurale*, 4^e tirage de la 2^e éd., Paris, Klincksieck, 1982 (1959), p. 333.

(l'ensemble : anaphore/cataphore: les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les adjectifs démonstratifs, les adverbes anaphoriques) et par les différents substituts lexicaux, constitue le second aspect de l'étude syntaxique de l'approche transphrastique. La pronominalisation qui concourt à l'ordonnement syntaxique du texte donne la possibilité de répéter à distance une séquence ou une phrase entière et les reprises permettent de rappeler un substantif d'une séquence à une autre ou d'une phrase à une autre. Afin d'éviter la redondance de ce type de rappel on peut procéder d'une autre manière: l'utilisation des substituts lexicaux qui permet d'exprimer la même réalité par l'intermédiaire de différents synonymes ou des termes génériques. Tels sont donc les phénomènes qui ordonnent le déroulement syntaxique du discours.

Une telle approche est susceptible de servir à résoudre un problème qui suscite tant de difficultés dans la didactique du français langue étrangère: celui de la compréhension globale et la production des énoncés suivis. En vue d'illustrer cette procédure qui nous paraît adéquate en la matière, nous allons étudier le texte suivant⁸ du point de vue de son articulation thématique-sémantique et de son ordonnancement syntaxique :

A Marseille un bijoutier réussit à faire arrêter son agresseur

«Vingt-quatre heures après l'attaque d'une bijouterie de Nice, un bijoutier marseillais a réussi à désarmer et à faire arrêter un malfaiteur, vendredi vers midi.

Le bijoutier, M. Henri Koller, soixante-sept ans, se tenait dans son arrière-boutique, 216, rue d'Endoume, en compagnie de son cousin. Il se trouva soudain face à face avec un homme qui, le visage masqué et un revolver à la main, lui demanda où était le coffre. M. Koller parvint à saisir le bras de l'agresseur et à faire tomber son arme. Le cousin du bijoutier s'en empara et tint le bandit en respect, mais le jeune homme s'étant rendu dans le magasin pour téléphoner à la police, le malfaiteur en profita pour prendre la fuite. Alerté par les cris de M. Koller, un cyclomotoriste de passage, M.

⁸ CAPELLE, J. et G., CLEMENT-GRAND, F., QUENELLE, G., *La France en direct niveau 3*, Paris, Hachette, p. 11.

Pierre Laurent, cinquante-sept ans, se lança à la poursuite de l'homme masqué qu'il réussit à rattraper et à maîtriser. Il s'agit d'un repris de justice de vingt ans, Paul Valérien, demeurant à Marseille. Au mois d'octobre dernier, il avait été condamné pour vols à une peine de dix-huit mois de prison. Il était arrivé devant la bijouterie de M. Koller, à bord d'une voiture volée.»

D'après France-Soir.

I. Déroulement thématico-sémantique

1. Discernement: A) Propos, B) Entités animées et/ou non-animées C) Evénements
 - A) Propos: «Raconter l'arrestation d'un voleur»
 - B) Entités animées: «bijoutier», «accompagné de X», «voleur», «cyclomotoriste».
 - B') Entités non-animées: «bijouterie», «arme», «coffre», «voiture volée».
 - C) Evénements: «rattraper», «désarmer» et «arrêter le voleur».
2. Entendement: Les concepts du discernement trouvent leur expression linguistique: «Bijoutier»: M. Henri Koller, «accompagné de X»: Son cousin, «voleur»: malfaiteur, homme au visage masqué, repris de justice, Paul Valérien, «arme»: revolver, «bijouterie»: arrière-boutique, 216, rue d'Endoume, «rattraper»: saisir le bras, «désarmer»: faire tomber l'arme.
3. Prédication: Les thèmes et les actants qui en dépendent sont mis en discours: Thème 1: *L'arrestation d'un malfaiteur par un bijoutier marseillais*, structures actanciennes: A1. Bijoutier marseillais// Agent, A2. Ses actes: désarmer, faire arrêter, saisir le bras, faire tomber l'arme//Objet, A3. Malfaiteur// Patient. Thème 2: *L'intervention du cousin du bijoutier*, structures actanciennes: A1. Le cousin du bijoutier// Agent, A2. Ses actes: s'emparer de l'arme, tenir en respect//Objet, A3. Bandit//Patient, A4. Téléphoner à la police//But. Thème 3: *L'intervention d'un cyclomotoriste de passage*, structures actanciennes: A1. Cyclomotoriste de passage//

Agent, A2. Ses actes: se lancer à la poursuite de, rattraper et maîtriser le voleur // Objet, A3. L'homme masqué// patient.

II. Déroulement syntaxique

1. Jonctifs intra ou interphrastiques.

Ce texte est dominé par le jonctif intraphrastique *et* (lignes: 2, 7, 8, 9, 14) qui coordonnent les actes orientés vers le voleur. Le jonctif intraphrastique *mais* (ligne 10) exerce une fonction adversative en exprimant l'opposition entre deux actes concernant l'arrestation du voleur: être tenu / prendre la fuite.

2. Système de renvoi: A) Pronominalisation, B) Reprises C) Substituts diaphoriques, D) Substituts lexicaux.

A) Pronominalisation: *Il* se trouva (M. Koller), (...) *lui* demanda (M. Koller), (...) *il* réussit à rattraper (M. Pierre Laurent), (...) *il* avait été condamné (Paul Valérien), *il* était arrivé (...) (Paul Valérien), le cousin du bijoutier *s'en* empara (...) (arme), (...) le malfaiteur *en* profita (...) (le jeune homme s'étant rendu dans le magasin pour prendre la fuite).

B) Reprises: Un bijoutier marseillais/ le bijoutier, M. Henri koller, 67 ans /M. Koller (lignes 8, 12, 18).

C) Substituts diaphoriques: Dans ce texte, les pronoms personnels (voir A, ci-dessus) et les adjectifs possessifs (lignes 5, 9) exercent une fonction référentielle anaphorique *Il s'agit de* (l.) (ligne 14) est une autre unité anaphorique).

D) Substituts lexicaux: Malfaiteur S agresseur S bandit.

E.ERGUN